

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ ARTÉMIS COURTAGE DANS SA PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ AVANTAGE COURTAGE

Corporate - M&A | 22/10/21 | Julien Wagmann Sophie Faulcon Ruben Grouchka

August Debouzy a conseillé Artémis Courtage, société indépendante de courtage spécialiste en crédit immobilier et en assurances emprunteurs, dans sa prise de participation majoritaire au capital de la société Avantage Courtage, courtier en prêt immobilier et investissement immobilier dans le neuf à Paris et Ile-de-France.

Fondée en 2008, Avantage Courtage est une société présente sur le segment du crédit immobilier ainsi que dans la vente de biens neufs. Avec 65 collaborateurs et près de 28 000 clients, l'entreprise dispose d'une expertise en matière de financement immobilier et d'accompagnement d'opérations dans le neuf.

Avec cette prise de participation dans Avantage Courtage, le groupe Artémis, acteur de référence du courtage dans le secteur immobilier depuis 2012, renforce ses positions sur le marché immobilier et devient un acteur de premier plan dans la région parisienne avec plus de 114 agences.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de croissance du groupe Artémis et contribue à l'élargissement et la diversification de l'offre d'accompagnement des professionnels immobiliers, tant sur les aspects recherche de financement que d'assurance spécifique.

August Debouzy a accompagné la société Artémis Courtage sur les aspects transactionnels, avec une équipe composée de Julien Wagmann (Associé), Ruben Grouchka (Avocat Senior) et Sophie Faulcon (Avocat).
